

**COMITÉ MIXTE
D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ - UMCE
TRAVAIL SÉCURITAIRE NOUVEAU-BRUNSWICK**

EMPLOYEUR

Université de Moncton,
campus d'Edmundston

ADRESSE

165, boulevard Hébert
Edmundston, N.-B.
E3V 2S8

DATE DE LA RÉUNION

Le mercredi 23 mai 2018

DERNIÈRE RÉUNION

Le vendredi 13 avril 2018

CO-PRÉSIDENT

Sylvie Dubé

SECRÉTAIRE

Kelly Thibodeau

MEMBRES PRÉSENTS

Richard Couturier, Manon Ruest Bourgoïn, Sylvie Dubé, Yves Levesque, Denis Gendron

MEMBRES EXCUSÉS

Judith Laforest, Alain Michaud, , Luc Bossé, Vicky Bouffard-Levasseur

1. OUVERTURE

Sylvie Dubé débute la réunion à 10 h 04

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU 23 MAI 2018

R: 01-TSNB-UMCE-20180523

Il est proposé par *Denis Gendron* et appuyé par *Manon Ruest Bourgoïn*, que l'Ordre du jour de la réunion du 23 mai 2018 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2018

Modification :

Au point 4.1 Modifications législatives apportées à la loi sur les accidents de travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.

Il faut enlever : Il n'y a pas eu de mise à jour des responsables des portes en cas de feu. Une nouvelle procédure sera mise en place et un rappel des mesures d'urgence devrait être fait à chaque début d'année.
À la résidence, six portes ont été condamnées.

Et le mettre au point 9. Questions diverses

Il n'y a pas eu de mise à jour des responsables des portes en cas de feu. Une nouvelle procédure sera mise en place et un rappel des mesures d'urgence devrait être fait à chaque début d'année.

À la résidence, six portes ont été condamnées.

Et rajouter

Nous n'avons plus besoin de responsables des portes puisque plusieurs plans d'évacuation ont été placés partout dans le campus.

Une formation sur les mesures de sécurité sera donnée le 9 mai en avant-midi au personnel enseignant et en après-midi au personnel non-enseignant. Lors de cette formation, il sera aussi question des modifications législatives apportées à la loi sur les accidents de travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail.

Au point 6. REVUE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

Ce n'est pas **trois** mais **deux** étudiantes en science infirmière qui ont eu un incident lors de leur stage à l'hôpital.

R: 02-TSNB-UMCE-20180523

Il est proposé par *Yves Levesque* et appuyé par *Richard Couturier*, que le procès-verbal du 13 avril 2018 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ**4. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU 13 AVRIL 2018****4.1 Modifications législatives apportées à la loi sur les accidents du travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail**

Une formation sur les modifications législatives apportées à la loi sur les accidents de travail et à la loi sur l'hygiène et la sécurité au travail a été donnée le 9 mai en avant-midi au personnel enseignant et en après-midi au personnel non-enseignant. Lors de cette formation, on a expliqué l'importance de compléter la formation offerte sur le WEB.

4.2 Déjeuner TSNB

Richard et Alain ont assisté au déjeuner.

5. RAPPORT D'INSPECTION DES LIEUX DE TRAVAIL

Rien à signaler.

6. REVUE DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

Rien à signaler.

7. RAPPORT DES INSPECTEURS

Rien à signaler.

8. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION – réunion avec Nicole McLaughlin – mai 2018

La date de la prochaine réunion est à déterminer. Sylvie communiquera avec Mme McLaughlin pour fixer une rencontre pour discuter de notre comité mixte.

9. QUESTIONS DIVERSES ET AUTRES**9.1 Formation de trois jours**

La co-présidente nous informe des prochaines dates où la formation de trois jours aura lieu.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h26.

Sylvie Dubé, co-présidente

Richard Couturier, co-président